



UNE CARRIÈRE EN DROIT À AIDE JURIDIQUE ONTARIO AU SECOURS DES PERSONNES DÉMUNIES

Partout dans la province, les gens à faible revenu dépendent de l'aide juridique pour avoir accès à la justice au moment voulu. L'an dernier, Aide juridique Ontario a prêté main-forte à plus d'un million de personnes par l'intermédiaire des cliniques juridiques communautaires, des avocats de service, des certificats d'aide juridique, ainsi que des services juridiques internes en droit de la famille et des réfugiés.

Aide juridique Ontario (AJO) offre un large éventail de carrières en droit aux personnes que cet important mandat intéresse. Au sein d'AJO, les fonctions sont variées : avocat dans les bureaux du droit criminel, du droit de la famille ou du droit des réfugiés, avocat de service ou travail de recherche.

Aide juridique Ontario croit en l'importance de créer un environnement de travail positif et motivant pour ses employés. AJO se fait un point d'honneur d'offrir un régime salarial avantageux, des possibilités d'avancement, l'accès à la formation continue, ainsi qu'un équilibre entre le travail et la vie personnelle. Une carrière à AJO vous donnera l'occasion de venir en aide aux personnes démunies dans un cadre qui vous permettra d'atteindre vos objectifs et vous offrira les avantages désirés.

Voici un bref résumé des avantages qu'une carrière en droit à Aide juridique Ontario vous réserve.

Postes en droit à AJO : Résumé des conditions d'emploi pour le personnel permanent

COMMUNAUTÉ DE SERVICE	Possibilité de venir en aide aux personnes à faible revenu en leur assurant l'accès à des services juridiques de qualité.
SALAIRE	De 53 906 \$ à 95 593 \$ par an, selon le poste, en fonction des qualifications et de l'expérience, avec augmentations régulières fondées sur le rendement.
DÉPÔT DIRECT	Tous les employés d'AJO reçoivent leur salaire par dépôt direct toutes les deux semaines dans le compte de leur choix.
VACANCES	17 jours de vacances payés par an, avec possibilité de reporter cinq jours de vacances à l'année suivante.
CONGÉS DE MALADIE	8 jours de congé de maladie par année civile en cas de maladie ou de blessure, avec possibilité de prendre 50 % des jours non utilisés comme jours de vacances l'année suivante.
AVANTAGES SOCIAUX	Trois options sont proposées de sorte que chaque employé a la possibilité d'adapter le régime d'avantages sociaux à ses besoins personnels. La couverture, le niveau de remboursement et les maximums annuels varient selon l'option choisie.
COMPTE DE DÉPENSES POUR SOINS DE SANTÉ	De 250 \$ à 1 000 \$ sont versés dans un compte de dépenses pour soins de santé, selon l'option choisie. Le compte de dépenses pour soins de santé est entièrement financé par AJO et peut être utilisé pour suppléer aux avantages existants.
MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE	L'option de base prévoit un remboursement de l'ordre de 80 % jusqu'à un maximum annuel de 2 500 \$.
PAIEMENT DIRECT DES MÉDICAMENTS	Élimine la procédure de remboursement des réclamations (pas de formulaires et pas d'attente).
SOINS DE LA VUE	L'option de base offre 150 \$ pour l'achat de lunettes ou de lentilles de contact, tous les deux ans, pour la personne assurée et chacune des personnes à sa charge.
HOSPITALISATION	Hospitalisation en chambre semi-privée selon l'option choisie.
SOINS INFIRMIERS PARTICULIERS	25 000 \$ tous les trois ans.
SERVICES PARAMÉDICAUX	De 500 \$ à 1 000 \$ par an en tout selon l'option choisie pour les services d'un : <ul style="list-style-type: none"> • physiothérapeute • chiropraticien • psychologue • ostéopathe • podiatre • podologue • naturopathe • massothérapeute
ASSURANCE-VIE DE BASE	Avantage non imposable équivalant à une fois le salaire annuel de l'assuré, versé au bénéficiaire en cas de décès. Les primes sont payées à 100 % par AJO.

SOINS DENTAIRES	Remboursement entre 80 % et 100 % pour des services de base selon l'option choisie. Remboursement jusqu'à 60 % pour les travaux importants de dentisterie restauratrice selon l'option choisie. Remboursement de 50 % des frais de soins orthodontiques pour les enfants à charge (option maximale seulement).
ASSURANCE-VIE FACULTATIVE	La possibilité de souscrire une assurance-vie additionnelle à un taux concurrentiel pour vous et votre conjoint.
DÉCÈS ET MUTILATION ACCIDENTELS	Avantage non imposable équivalant à une fois le salaire annuel de l'assuré, versée au bénéficiaire en cas de décès accidentel ou prestation en faveur de l'assuré en cas de mutilation causée par un accident.
ASSURANCE VOYAGE	Assurance hors province; services d'urgence.
RÉGIME DE RETRAITE	Option d'adhérer au régime de retraite d'AJO après 12 mois de service continu; rentes acquises après deux ans; cotisations versées à part égale par AJO, au taux de 4,5 % du salaire.
COTISATIONS À LPIC	Cotisations à l'assurance erreurs et omissions payées entièrement par AJO pour toute la durée de l'emploi.
COTISATIONS AU BARREAU	Cotisations payées entièrement par AJO pour toute la durée de l'emploi.
PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS	Services de counseling confidentiels offerts 24 heures sur 24, sept jours sur sept, dans divers domaines dont : <ul style="list-style-type: none"> • programmes de renoncement au tabac • soutien en cas d'alcoolisme ou de toxicomanie • counseling familial et conjugal • soutien en matière de nutrition et de diète • compétences parentales • soin des personnes âgées • conseils financiers
OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA	Possibilité d'acheter des obligations d'épargne du Canada au moyen d'un système de retenues automatiques sur salaire.
POSSIBILITÉS DE FORMATION	Possibilité de suivre un vaste éventail de programmes de formation, de l'informatique à la gestion.
PROMOTION DE	Possibilité de postuler des emplois comportant plus de responsabilités et d'obtenir des détachements au sein d'AJO.
TENUE DÉCONTRACTÉE	La tenue complet-veston n'est pas obligatoire dans le bureau!! Vous pouvez même porter des jeans le vendredi.
HORAIRE DE TRAVAIL SOUPLE	AJO encourage un judicieux équilibre entre la vie familiale et le travail.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus en communiquant avec le service des ressources humaines d'AJO à l'adresse électronique hr@lao.on.ca. Renseignements à jour au 21 octobre 2003.